

réclame pas ce consentement des parents; il parle seulement d'une admission au sens d'examen, d'avis favorable sur les dispositions de l'enfant en vue de la Communion. Encore cet examen, ce jugement, ne sont-ils pas absolument nécessaires de la part des parents; en bien des cas, pour de multiples raisons, on peut s'en dispenser.

Evidemment, si les parents s'opposaient par un refus formel à la Communion de l'enfant, des considérations de prudence pratique pourrait en faire remettre la Communion pour quelque temps. A se mettre en guerre ouverte avec les siens, l'enfant s'exposerait peut-être à des ennuis très graves. Dieu ni l'Eglise ne commandent ici l'héroïsme et ils conseillent la prudence et la paix. S'il y avait de graves dommages à craindre, et tant qu'ils seraient à craindre, l'enfant serait dispensé de l'obligation de la Communion pascale — c'est un principe qui se vérifie au sujet de toutes les lois positives — et Dieu suppléerait par des grâces actuelles plus abondantes le défaut de grâce sacramentelle. Mais, par elles-mêmes, l'opposition ou la défense des parents ne créent aucune obligation pour l'enfant, elles n'entravent aucunement sa liberté; et s'il était possible de faire communier l'enfant à l'insu des parents récalcitrants, sans qu'il y eût à redouter pour lui de graves préjudices, il ne faudrait pas omettre de lui procurer ce bienfait.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de répondre aux difficultés soulevées contre la première Communion précoce sous la préoccupation de sauvegarder l'assistance au Catéchisme. Nombre d'auteurs ont fait justice de ces objections. Elles ne sont pas neuves d'ailleurs. Pourquoi, depuis des siècles, avait-on retardé la Communion, sinon pour assurer l'instruction religieuse? La fin était bonne, le moyen ne l'était pas, et la fin ne justifie pas le moyen.

Retenons la leçon: *la fin ne justifie pas les moyens*. Sacrifier la Communion pour assurer l'instruction, c'est ce que l'on a fait dans le passé; c'est l'abus qu'a voulu faire cesser Pie X. N'y revenons pas par voie détournée. Cherchons des moyens de garantir l'assistance au Catéchisme, mais la privation de la Communion n'en est pas un.

BERNARD TRUXLER, *missionnaire*.